

Madame Erminia Mazzoni
Présidente
Commission des Pétitions
PARLEMENT EUROPEEN
B-1047 BRUXELLES

Bruxelles, le 28 février 2011

Madame la Présidente,

Réf. : 0230/2010

Nous nous référons à notre pétition originale et à la décision de rejet motivée par les commentaires de la Commission européenne.

Dans sa lettre du 13 septembre 2010, Monsieur Michel Barnier nous donnait les mêmes assurances.

Dans les deux cas, il était admis que les représentants de l'industrie (en l'occurrence les intermédiaires financiers) auraient l'opportunité d'être représentés au sein des groupes des parties concernées constitués auprès des trois nouvelles Autorités Européennes de Supervision.

Notre surprise a été grande de constater que la liste de candidatures retenue par le secrétariat de l'ESMA ne comprend **AUCUN** représentant des 500,000 intermédiaires financiers.

Les personnalités retenues sont certainement très respectables (bien que tout à fait inconnues) mais toutes (à l'exception d'un professeur d'université) viennent du monde de la grande entreprise.

Quel signal veut-on lancer à l'opinion ? Quelle crédibilité démocratique peut prétendre avoir un groupe consultatif composé exclusivement des représentants de la grande finance ?

La Commission s'était engagé par la voix de Monsieur Barnier que la représentation soit « égalitaire et complète », nous craignons qu'elle ne le soit pas.

Dans l'attente cette attente, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de notre considération très distinguée.



Vincent J. Derudder
Président